

La merveilleuse connexion entre la Sidra de Shoftim et le mois d'Eloul

« Tu te donneras des juges et des policiers » qui nous éclaireront pour nous empêcher de tomber dans le piège du mauvais penchant qui teint la transgression en Mitzva

Le prochain Shabbat qui approche est le premier Shabbat du mois d'Eloul, le mois du repentir. Ainsi, il convient de commencer par les paroles sacrées des « *Bné Yissachar* » (Eloul, 1 : 10) qui établit un lien entre la Sidra de Shoftim et le mois d'Eloul sur la base du verset d'ouverture de notre Sidra (Deut., 16 : 18)¹ :

Tu te donneras des juges et des policiers dans toutes les villes que Hashem, ton D.ieu, te donnera, selon tes tribus ; et ils devront juger le peuple selon la justice.

Le « *Bné Yissachar* » explique la signification pratique de cette directive qui concerne tout un chacun ; voici ce qu'il écrit² :

Au début d'Eloul, nous lisons toujours la Sidra Shoftim car c'est le début du repentir et son essence. Celui qui accomplit le repentir doit placer un juge et un policier à chacune de ses portes, à savoir tous les sens que sont des portes en l'homme que le Tout-Puissant lui a ouvert pour fonctionner dans ce monde. Ce sont les yeux, les oreilles, le nez, la bouche... l'homme est obligé d'utiliser son bon sens pour juger, chaque porte le sera avec justesse, les sens à utiliser et les sens à laisser.

1 שופטים ושופטים תתן לך בכל שעריך אשר ה' אלקיך נתן לך לשבטיך ושפטו את העם משפט צדק

2 בהתחלת אלול קורין תמיד סדר שופטים ושופטים תתן לך וכו', שזהו התחלת התשובה ועיקרה, אשר הבעל תשובה מחויב להושיב שופט ושופט אצל כל שעריך, דהיינו כל החושים אשר המה שערים באדם שפתחם הבורא יתברך שמו להשתמש עמם, כגון עיניים ואזניים וחושים ופה וראש הגויה, מחויב האדם להושיב הדעת לשופט, אצל כל שער ישפוט בצדק, את אשר ישתמש בחושים ואת אשר יניח.

ושופט הוא אשר יעניש את העובר, כמו כן יושיב האדם שופט את אשר יעניש, היינו אם יזדמן אשר יסתכל בעיניו בדבר האסור, או ידבר בפיו את אשר לא ירצה לה', יקבל על עצמו עונש, הן בממון לצדקה, והן בגוף בסיגוף ותענית וכיוצא, וכמו שנהגו תלמידי הרמ"ק ז"ל, וזהו עיקר גדול לתשובה

Le policier est quelqu'un qui sanctionne le contrevenant. De la même manière, l'homme doit placer un policier qui sanctionnera. Ainsi, si un homme regarde des choses qu'il ne devrait pas ou qu'il dit des choses qui ne sont pas agréées par Hashem, il doit accepter sur lui-même une punition appropriée - comme donner de l'argent à la Tzedaka ou une mortification physique telle que le jeûne, comme le faisaient les disciples du Ramak. C'est un principe essentiel du repentir.

« Tout ce qui l'honore à ses propres yeux et l'honore aux yeux d'autrui »

Je voudrais proposer ma propre explication concernant le lien entre la Mitzva de notre Sidra : « *Tu te donneras des juges et des policiers* » et le mois d'Eloul. Reportons-nous à un enseignement de la Mishna (Avot, 2 : 1)³ :

Rabbi [Yéhouda Hanassi] dit : « Quelle est la voie de rectitude que l'homme doit adopter ? Tout ce qui l'honore à ses propres yeux et l'honore aux yeux d'autrui ».

Il s'agit de comprendre. Normalement, un juif doit servir Hashem en étudiant la Torah et en accomplissant les Mitzvot *Lishmah*, de façon désintéressée - uniquement pour Hashem. Cela étant, pourquoi choisir une voie dans le service d'Hashem qui également : « *l'honore aux yeux d'autrui* » ?

Le « *Midrash Shmouël* » explique au nom du Chassid Rabbi Yossef Yaavetz qui se fonde sur les paroles du plus sage de tous les hommes (Proverbes, 21 : 2)⁴ : « *Aux yeux*

3 רבי אומר, איזוהי דרך ישרה שיבור לו האדם, כל שהיא תפארת לעושיה ותפארת לו מן האדם
4 כל דרך איש ישר בעיניו

de l'homme, toutes ses voies paraissent droites ». En d'autres termes, chaque homme pense que sa voie est bonne et appropriée en raison de ses propres préjugés personnels. Par conséquent, il ne reconnaît pas ses propres défauts ou lacunes, ainsi qu'il apparaît dans le verset suivant de notre Sidra (Deut., 16 :19)⁵ : « **car la corruption aveugle les yeux des sages** », c'est-à-dire que l'homme ne reconnaîtra pas son propre mauvais jugement.

C'est la question posée par Rabbénoù Hakadosh, le maître d'Israël : « **Quelle est la voie de rectitude que l'homme doit adopter ?** » Comment un homme peut-il discerner si oui ou non il a choisi le bon chemin ? Peut-être a-t-il mal choisi, vu que le mauvais penchant l'aveugle sur la vérité et le convainc que « **aux yeux de l'homme, toutes ses voies paraissent droites** ». Or, le roi Salomon nous a déjà averti (Proverbes, 3 : 5)⁶ : « **mais ne te repose pas sur ton intelligence** »

Ce à quoi Rabbénoù Hakadosh apporte une réponse définitive : un homme doit choisir une voie qui satisfait à deux critères. Premièrement, « **Tout ce qui l'honore à ses propres yeux** » - il devra se demander s'il exploite au mieux selon les normes de la Torah les talents que Hashem lui a donnés. Fait-il honneur à Hashem et à Sa Torah ?

Deuxièmement, puisqu'un homme ne peut pas se fier uniquement à son propre jugement et à sa propre perception, il doit également se demander si sa voie : « **l'honore aux yeux d'autrui** ». En d'autres termes, il devra demander conseil à un Talmid Chacham, qui est impartial, qui craint Hashem, pour savoir si à ses yeux le chemin qu'il a choisi est honorable. C'est seulement s'il passe ces deux tests - sa voie est honorable à ses propres yeux mais aussi aux yeux d'un autre - qu'il saura définitivement que la voie qu'il a choisie de suivre est le bon et droit chemin. Tels sont les propos du « *Midrash Shmouël* » avec quelques commentaires.

Nous pouvons embellir cette idée en nous concentrant sur le langage précis employé par Rabbénoù Hakadosh. Il dit « **et l'honore aux yeux d'autrui (מון האדם)** » au lieu de « **et l'honore aux yeux des hommes (מבני אדם)** ». Ainsi, il nous demande de consulter autrui, un homme en particulier, à savoir quelqu'un qui est estimé, grand en Torah et en Crainte. Consulter quelqu'un qui n'a pas ces qualifications n'est d'aucun intérêt ; il est fort possible que cette personne n'ait aucune idée de la voie qui est correcte et droite.

5 כי השוחד יעור עיני חכמים
6 ואל בניך אל תישעו

Il semble que nous pouvons soutenir cette idée par les paroles sacrées du « *Noan Elimelech* » (début de la Sidra de Pinchas). Voici ses mots⁷ :

Ilya des gens qui, lorsqu'on leur présente une opportunité, ne savent pas quoi faire - s'il faut faire la chose ou non. Car ils ne savent s'orienter - si c'est une Mitzva de faire la chose. En effet, le mauvais penchant aveugle une personne qui ne voit pas la vérité, chalilah. Pourtant, quand ils voient un Tsadik particulier faire cette chose, avec tant d'amour et de crainte jusqu'à ce que tous témoignent que cette chose est une grande Mitzva, ils veulent suivre son exemple - même s'ils ne savaient pas au départ si c'était une Mitzva.

C'est le message de Rabbénoù Hakadosh. La voie de rectitude que l'homme doit choisir devra être « **ce qui l'honore à ses propres yeux** » - on doit se demander si cela sera ou non à son honneur en fonction de ses capacités pour satisfaire Hashem. Il faudra également déterminer si la voie choisie : « **l'honore aux yeux d'autrui** » - on devra consulter un homme (un autrui) hautement considéré, qui est un Tsadik, pour confirmer que l'on agit de manière appropriée.

Rabbénoù Hakadosh - étincelle de Yaacov Avinou - a commencé les Mishnayot avec le Kriat Shéma

J'ai pensé proposer à notre royal lectorat une explication sur le pourquoi Rabbénoù Hakadosh a suggéré que ces deux critères soient nécessaires pour choisir une ligne de conduite appropriée : « **Tout ce qui l'honore (Tiféreth) à ses propres yeux et l'honore (Tiféreth) aux yeux d'autrui** ». Référons-nous à ce que notre maître, le Arizal (« *Likoutei Shass* », Avot, II, page 50) nous révèle. Rabbénoù Hakadosh s'est référé dans cette Mishna à l'attribut de Yaacov Avinou : « **Tiféreth** » (Splendeur). Attendu que Rabbénoù Hakadosh était l'étincelle de Yaacov, il est logique qu'il déclare que la voie que l'homme doit adopter est : « **Tout ce qui l'honore (Tiféreth) à ses propres yeux et l'honore (Tiféreth) aux yeux d'autrui** »

Approfondissons. Nos livres sacrés, basés sur le Zohar Hakadosh (Térouma, 176a), expliquent qu'Avraham Avinou a servi Hashem par l'attribut de Bonté - il traitait tous les êtres humains avec gentillesse, accueillant les invités dans sa tente, dans le but de les rapprocher de Hashem. Yitzchak Avinou, appelé (Genèse, 31 :42) : « **Pachad Yitzchak** » - la crainte de Yitzchak - a servi Hashem par l'attribut de Rigueur - Guévoura

7 דהנה יש כמה בני אדם, שאינם מרגישים איזה דבר אם בא לידם, אם לעשות הדבר ההוא או לאו, לפי שאין מבינים לנטות עצמם, אם יש מצוה בעשות הדבר ההוא, כי היצר הרע מסמא את עיני האדם לבלתי ראות האמת חלילה, אלא כשרואין צדיק אחד שעושה הדבר ההוא, והצדיק הוא עושה הדבר באהבה ויראה כל כך, עד שכל הרואין אותו מעידין על הדבר שהוא מצוה גדולה לעשות כמעשהו, אף על פי שמתחילה לא ידעו אם יש מצוה בה

(Din). Enfin, Yaacov Avinou a servi Hashem par l'attribut de Tiféreth, composé à la fois de l'attribut d'Avraham - Bonté - et de l'attribut de Yitzchak - Rigueur, bien qu'il favorise la Miséricorde («rachamim»).

Nous pouvons maintenant mieux comprendre l'explication de notre maître, le Arizal. C'est pour cette raison que Rabbénou Hakadosh, étincelle de Yaacov Avinou, dont l'attribut est «Tiféreth» a choisi d'insister sur cet attribut. Pour choisir la meilleure façon de servir Hashem, il faut opter pour la voie médiane caractérisée par l'attribut de «Tiféreth» : «**Tout ce qui l'honore (Tiféreth) à ses propres yeux et l'honore (Tiféreth) aux yeux d'autrui** »

Cela correspond magnifiquement à ce qu'écrit le divin kabbaliste, le «Mégaleh Amoukot» (Vayéchi). Il appuie l'enseignement du Arizal en citant le Midrash (B.R. 96, 5)⁸ :

Au cours de sa vie, il a résidé (Rabbénou Hakadosh) pendant dix-sept ans à Sephoris. Il s'appliquait à lui-même le verset : « Yaacov vécut dans le pays d'Egypte dix-sept ans », et « moi, Yéhouda, j'ai vécu à Séphoris dix-sept ans ».

De toute évidence, Rabbénou Hakadosh s'est identifié à Yaacov Avinou. Par conséquent, comme l'affirme le Arizal, cet enseignement allude le fait qu'il était une étincelle de Yaacov Avinou. A partir de là, le «Mégaleh Amoukot» (ici et dans son commentaire sur Vaetchanan, 83) explique ainsi le fait que l'on ait surnommé Rabbénou Hakadosh par le terme « נַסִּי » (Nassi, prince) acronyme de « נִיְצוּצוֹ שֶׁל יַעֲקֹב אֲבִינוּ » (étincelle de Yaacov Avinou).

« Sauve-moi, de grâce, de la main de mon frère, de la main d'Essav » - sauve-moi du mauvais penchant qui teint une transgression en Mitzva

Modestement, j'aimerai agrémenter les propos du notre maître le Arizal. Après un examen plus approfondi, il est évident que les conseils prodigués par Rabbénou Hakadosh - comment choisir la voie de la rectitude et ne pas tomber dans les pièges du mauvais penchant qui détourne les certitudes d'un homme en lui faisant croire qu'il est sur la bonne voie - sont étonnamment cohérents avec l'approche de Yaacov Avinou qui était également attentif à ce type de mauvais penchant qui transforme les paroles de Hashem du bien au mal et vice versa. C'est ainsi que Yaacov Avinou a prié Hashem (ibid., 32 : 12)⁹ :

Sauve-moi, de grâce, de la main de mon frère, de la main d'Essav ; car je le crains, de peur qu'il ne m'attaque et ne me frappe, joignant la mère aux enfants

Commentaire de Rashi¹⁰ :

« De la main de mon frère » - de la main de Essav. « De la main de mon frère » - qui ne se comporte pas envers moi comme un frère, mais comme Essav l'impie.

Dans le «Kedoushat Levi» de Rabbi Levi Yitzchak de Bertitchev, et dans le «Zikaron Zot» du Chozeh de Lublin, il nous est expliqué que Yaacov Avinou a prié Hashem de le sauver d'Essav, qui représente le mauvais penchant. Extérieurement, il se présente comme « mon frère » désireux nous aider à servir Hashem. En réalité, il complotait secrètement pour nous piéger dans sa toile. Par conséquent, il déclare : « car je le crains » - parce qu'il est très difficile de se prémunir contre ce type de mauvais penchant, qui vient avec ruse, comme s'il avait l'intention d'aider une personne à servir Hashem.

Il convient de savoir que ce thème prend son fondement dans les plus hautes sphères. Ainsi, le «Orach Léchaïm» (Lech Lecha, DH «Hipared») présente, au nom du Baal Shem Tov, une explication d'un passage du Talmud (Shabbat, 75a)¹¹ :

En vertu de quoi l'abatteur est-il coupable (le Shabbat) ? Selon Rav, c'est parce qu'il a teint.

Les Tossefot expliquent (DH «Shochet») ¹² : «**Il s'agit de l'abatteur en général**». Le «Baal Shem Tov» interprète cette déclaration, en prenant le sens littéral : «**il s'agit de l'abatteur du monde**», comme une allusion au mauvais penchant qui tue les êtres humains en les tentant et en les encourageant à pécher.

Or, le Talmud explique ailleurs (Soucca, 52a)¹³ :

Un jour viendra où Hashem fera venir l'inclinaison au mal et lui tranchera la gorge.

En d'autres termes, le Talmud s'interroge dans le traité de Shabbat : pourquoi le mauvais penchant - l'abatteur du monde - est-il coupable et mérite la peine de mort dans le monde à venir ? Après tout, n'est-ce pas le but pour lequel il a été créé, celui de séduire les hommes vers la transgression ? Rav répond en conséquence : « **c'est parce qu'il teint** ». Pour comprendre, il faut savoir qu'il existe deux types de mauvais penchant.

8 בחייו היה דר בציפורי שבע עשרה שנה, והיה קורא על עצמו, ויהי יעקב בארץ מצרים י"ז שנה, וחיה יהודה בציפורי י"ז שנים
9 הצילני לא מיד אחי מיד עשו כי ירא אנכי אותו פן יבוא והכניאם על בני

10 מיד אחי, מיד עשו, מיד אחי, שאין נוהג עמי כאח אלא כעשו הרשע
11 שוחט משום מאי מחייב, רב אמר משום צובע
12 אשוחט דעלמא קאי
13 לעתיד לבא מביאו הקב"ה ליצר הרע ושוחטו

Au départ, Hashem a créé le mauvais penchant dans un but précis. Son travail consistait à tenter ouvertement l'humanité à commettre des transgressions, tout en ne cachant pas son intention ni en employant des tactiques trompeuses. Il est alors possible pour une personne de s'armer et de combattre un mauvais penchant dont l'intention est évidente.

Malheureusement, il existe un autre mauvais penchant, bien plus dangereux qui utilise des tactiques ingénieuses ; par conséquent, il est plus difficile d'y résister. Ce mauvais penchant sait que s'il s'approche ouvertement d'un juif pour le tenter pour transgresser, ce dernier le repoussera avec dédain. Par conséquent, il projette de le piéger dans sa toile en déguisant la transgression en Mitzva. Il emploie toutes sortes d'arguments persuasifs pour convaincre un juif qu'il fait ce qu'il faut - qu'il accomplit en fait une Mitzva et non une aveirah. Ce mauvais penchant est très dangereux et des précautions supplémentaires sont nécessaires pour s'en protéger, car on peut le percevoir comme un penchant au bien essayant d'aider à mieux servir Hashem.

Or, Hashem a créé le mauvais penchant pour fonctionner de telle manière qu'il teste l'homme ouvertement et que ce dernier puisse exercer sa liberté de choix et résister. Mais, Hashem n'a jamais autorisé le mauvais penchant à tromper l'homme et lui faire passer une Aveirah pour une Mitzva. Le mauvais penchant a trahi Hashem et a choisi de tromper l'humanité en teignant une Aveirah comme une Mitzva. Par conséquent, Hashem le sanctionnera et l'abattra à l'avenir pour sa trahison. C'est le sens des mots : « **En vertu de quoi l'abatteur est-il coupable** » - pourquoi le mauvais penchant qui abat l'humanité est-il condamné à mort dans le futur à venir alors qu'il n'a fait qu'accomplir son mandat ? Rav apporte la réponse : « **c'est parce qu'il a teint** » - il teint une aveirah pour qu'elle apparaisse comme une Mitzva. Comme expliqué, il n'était pas autorisé à fonctionner de cette manière, mais uniquement ouvertement.

Ainsi, il semble que ce fut là aussi la recherche de Rabbénou Hakadosh, l'étincelle de Yaacov Avinou. Il a demandé : « **Quelle est la voie de rectitude que l'homme doit adopter ?** » En d'autres termes, comment peut-on être sûr que l'on n'a pas été trompé par le mauvais penchant qui a fait croire qu'il s'agit d'une Mitzva alors qu'en fait c'est une aveirah ? Ce à quoi Rabbi répond : « **Tout ce qui l'honore (Tiféreth) à ses propres yeux et l'honore (Tiféreth) aux yeux d'autrui** ». En effet, en vertu de son adhésion à l'attribut « **Tiféreth** » de Yaacov Avinou pour déterminer si c'est « **Tiféreth** » à ses yeux et aussi à ceux du juste, il méritera que la prière de Yaacov Avinou : « **Sauve-moi, de grâce, de la main de mon frère, de la main d'Essav** »

l'aide à être sauvé de la même tendance maléfique - le mal qui se présente en tant que frère qui veut aider l'homme dans le service de Hashem.

Rabbénou Hakadosh a commencé la Torah Orale avec la Mitzva de Kriat Shéma instituée par Yaacov Avinou

C'est pour moi un grand plaisir d'appliquer ce que nous avons appris pour expliquer pourquoi Rabbénou Hakadosh a choisi de commencer la première Mishna de la Torah Orale avec la Mitzva de Kriat Shéma (Berachot, 2a)¹⁴ :

A partir de quand pouvons-nous réciter le Shéma le soir ? Dans son « *Pétach Einayim* » sur les Agadoth du Talmud (ad loc.), le Gaon Chida explique la raison pour laquelle Rabbénou Hakadosh a spécifiquement commencé par exposer le Kriat Shéma du soir plutôt que celui du matin. C'est parce qu'il était une étincelle de Yaacov Avinou qui a institué la prière du soir (Arvit).

Dans son livre « *Ben Yéhoyada* » (ad loc.), Rabbi Yossef Chaïm de Bavel, ajoute que la raison pour laquelle il a spécifiquement commencé la Torah Orale avec le Kriat Shéma du soir est parce que Yaacov Avinou a institué la Mitzva de Kriat Shéma - tel qu'enseigné dans le Midrash (B.R. 98, 3) en relation avec le verset (Genèse, 49 : 2)¹⁵ :

«Pressez-vous pour écouter, enfants de Yaacov». À partir de ce moment, les enfants d'Israël méritèrent de dire le Shéma. Quand Yaacov Avinou quitta ce monde, il appela ses douze fils. Il leur dit : «Écoutez le D.ieu d'Israël qui, au ciel, est votre Père, de peur qu'il n'y ait dans votre cœur une dispute / un doute concernant le Saint, béni soit-Il». Ils lui dirent : «Écoute, Israël», notre père, tout comme il n'y a pas de doute dans ton cœur concernant le Saint, béni soit-Il, il n'y a pas non plus de doute dans nos cœurs, et plutôt Hashem est notre D.ieu, Hashem est Un». Voilà pourquoi [tout Israël] se lève et se couche tous les jours en disant : «Écoute Israël» - notre père, depuis la grotte de Machpela, ce que tu nous avais commandé, nous le faisons toujours - «Hashem est notre D.ieu, Hashem est Un.»

En combinant les enseignements du Gaon Chida et du « *Ben Yéhoyada* », nous voyons que Rabbénou Hakadosh – une

14 מאימתי קורין את שמע בערבית

15 הקבצו ושמעו בני יעקב. מכאן זכו ישראל לקריאת שמע. בשעה שהיה יעקב אבינו נפטר מן העולם, קרא לשנים עשר בניו, אמר להם שמעו אל ישראל שבשמים אביכם, שמה יש בלבכם מחלוקת על הקב"ה. אמרו לו שמע ישראל אבינו, כשם שאין בלבך מחלוקת על הקב"ה כך אין בלבנו מחלוקת, אלא ה' אלקינו ה' אחד. אף הוא פירש בשפתיו ואמר, ברוך שם כבוד מלכות לעולם ועד... הדא הוא שישיראל משכימים ומעריבים בכל יום ואומרים, שמע ישראל אבינו ממערת המכפלה, אותו דבר שציווינו עדיין הוא נוהג בנו, ה' אלקינו ה' אחד

étincelle de Yaacov Avinou - a commencé la Torah Orale avec la Mitzva de Kriat Shéma d'Arvit - Yaacov Avinou a institué les Téfila (Amida) du soir et a institué la lecture du Shéma. Il convient d'ajouter un autre fait pertinent. En ce qui concerne les quarante jours et nuits que Moshe Rabbénou a passé dans les cieus pour recevoir la Torah, le Midrash Tanchouma enseigne (Ki Tiissa, 36)¹⁶ :

Comment Moïse a-t-il su qu'il faisait jour ? Lorsque le Saint, béni soit-Il, lui enseignait la Torah écrite, il savait que c'était le jour, et lorsqu'il lui enseignait par cœur la Loi Orale, la Mishna et le Talmud, il savait que c'était la nuit.

Par conséquent, Rabbi a commencé la Torah Orale par ce qu'Hashem enseignait la nuit - avec la Mitzva du Kriat Shéma du soir.

Yaacov Avinou a institué le « Shéma Israël » pour écouter les Sages de la Torah sur ce qu'il convient de faire

Je voudrais proposer ma propre explication sur la raison pour laquelle Yaacov Avinou a choisi de formuler la Mitzva de Kriat Shéma en termes d'entendre « **Ecoute Israël** » plutôt que « **vois Israël** ». Yaacov Avinou a vu via l'inspiration Divine le danger inhérent posé par l'ange tutélaire d'Essav, le mauvais penchant - qui teint une aveirah en Mitzva. Comme nous l'avons appris ci-dessus, cela l'a incité à prier : « **Sauve-moi, s'il te plaît, de la main de mon frère, de la main d'Essav** ». Par conséquent, il a institué qu'Israël accepte sur lui-même le joug de la royauté du Ciel en termes d'audition : « **Écoute, Israël** ». Il voulait que l'on écoute les paroles des sages de la Torah dirigés par Rabbénou Hakadosh, son étincelle, sur le chemin droit que l'on doit suivre, celui du couronnement Hashem et de la déclaration de Son Unicité - « **Hashem est notre D.ieu, Hashem est Un** »

Ceci explique magnifiquement la coutume juive de se couvrir les yeux lors de la récitation du verset : « **Ecoute Israël** ... » . La source de cet usage se trouve dans le Shoulchan Arouch (OC, 61 : 5)¹⁷ :

On a l'usage de poser les mains sur la face pendant la lecture du premier verset pour ne pas regarder autre chose qui détournerait l'attention

16 מנין היה משה יודע אימתי יום, אלא כשהקב"ה היה מלמדו תורה בכתב, היה יודע שהוא יום, וכשהיה מלמדו על פה משנה ותלמוד, היה יודע שהוא לילה
17 נוהגין ליתן ידיהם על פניהם בקריאת פסוק ראשון, כדי שלא יסתכל בדבר אחר שמוגון מלכוין

Le « *Shaarei Teshouva* » ajoute (ad loc., 3)¹⁸ :

Quand le Shoulchan Arouch écrit « sur la face », cela signifie sur les yeux, et c'est aussi ce que le Pri Eitz Chaim (attribué au Arizal, Shaar Hakériat Shéma, 8) écrit : « une personne doit fermer ses yeux avec sa main droite ».

Expliquons. Lorsqu'une personne s'appuie sur ce qu'elle perçoit de ses propres yeux pour décider d'un plan d'action approprié, il existe un risque important que le mauvais penchant - l'ange tutélaire de Amalec - l'induisse en erreur et qu'il perçoive à tort une aveirah comme une Mitzva. Par conséquent, nous nous couvrons les yeux pour ne pas compter uniquement sur l'œil de notre esprit, la perception de notre intellect. Ainsi, lorsque nous nous couvrons les yeux, nous acceptons sur nous le joug de la royauté du Ciel avec une émotion intense « **Ecoute Israël, Hashem est notre D.ieu, Hashem est Un** ».

Nous pouvons maintenant comprendre pourquoi Rabbénou Hakadosh, l'étincelle de Yaacov Avinou a commencé la Torah Orale avec la Mitzva de Kriat Shéma. Lui aussi, tout comme Yaacov, craignait que l'homme ne s'égaré en suivant le mauvais penchant qui dépeint une aveirah comme une Mitzva et une Mitzva comme une aveirah. C'est précisément pour cette raison qu'il est enseigné : « **Quelle est la voie de rectitude que l'homme doit adopter ? Tout ce qui l'honore à ses propres yeux et l'honore aux yeux d'autrui** »

Pour cette même raison, il a commencé la Torah Orale comme suit : « **A partir de quand pouvons-nous réciter le Shéma le soir ?** ». Il souhaitait nous apprendre que lorsqu'un homme se sent confus et incertain - comme l'obscurité de la nuit - et ne sait pas quel chemin choisir, il doit accepter sur lui le joug de la royauté du Ciel en déclarant « **Ecoute Israël** » et écouter les enseignements des sages de la Torah sur quoi faire. Ce faisant, il méritera d'unifier le nom de Hashem : « **Hashem est notre D.ieu, Hashem est Un** »

Yaacov Avinou a arraché des mains d'Essav le mois d'Eloul afin qu'Israël puisse tout corriger via la Repentir

Poursuivons et établissons le lien entre la Sidra de cette semaine, la Sidra de Shoftim et le mois d'Eloul. Il semble que le commandement de nommer des juges et des policiers est intimement lié à notre discussion actuelle. Il existe un grand risque de voir une personne décider arbitrairement de son propre chef ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas et agisse

18 ומה שכתב בשלחן ערוך על פניהם רצונו לומר על העינים, וכן כתב בפרי עץ חיים (לרבינו האריז"ל שער הק"ש פ"ח) יסגור עיניו בידו הימנית

en conséquence. Après tout, «*aux yeux de l'homme, toutes ses voies paraissent droites* ». Par conséquent, Hashem nous a ordonné : «*Tu te donneras des juges et des policiers dans toutes les villes que Hashem, ton D.ieu, te donnera, selon tes tribus*» - pour les entendre indiquer le chemin de rectitude à emprunter. En conséquence, nous sommes assurés : «*et ils jugeront le peuple selon la justice*» - et non une justice teinte par le mauvais penchant d'une Aveira en une Mitzva.

Ceci explique magnifiquement la suite du passage. Il continue avec un avertissement sévère (Devarim 16, 19)¹⁹ :

Ne fais pas fléchir le droit, n'aie pas égard à la personne, et n'accepte point de présent corrupteur, car la corruption aveugle les yeux des sages et fausse la parole des justes

Puisque le but de la nomination des juges est d'enseigner à Israël les voies de la Torah et de les empêcher d'être induits en erreur par le penchant qui pervertit leur intellect pour percevoir une aveirah comme une Mitzva, par conséquent, les juges doivent faire très attention à ne pas accepter de pots-de-vin. Car, au cas échéant, l'on deviendra corrompu inévitablement, chas véshalom. On deviendra la proie du mauvais penchant qui déforme les paroles de Hashem.

Maintenant, l'on peut comprendre le lien entre la Sidra Shoftim et le mois d'Eloul, le mois de repentir. Référons-nous à ce que le «*Bné Yissachar*» (Tamouz-Av, 1 : 6) écrit au nom du «*Mégalé Amoukot*» sur Vaetchanan (107) au nom du Zohar Hakadosh (Yitro, 78b) : Yaacov et Essav se sont partagé les mois de l'année. Yaacov Avinou a pris pour lui la sainteté les trois premiers mois de l'année «*Nissan, Iyar et Sivan* ». En Nissan, Israël est sorti d'Egypte, puis s'est préparé à recevoir la Torah pendant les jours de la Décompte du Omer durant le mois de Iyar et au mois de Sivan, Israël a reçu la Torah au pied du Sinaï.

19 לא תטה משפט לא תכיר פנים ולא תקח שוחד כי השוחד יעור עיני חכמים ויסלף דברי צדיקים

Essav, en réaction, a pris les trois mois qui suivaient : «*Tamouz, Av et Eloul* ». Essav en fut très content car cela lui permettait d'empêcher Israël de se repentir pendant le mois d'Eloul et de se préparer correctement pour les Jours de Jugement. Aussi, Yaacov a combattu Essav stratégiquement et a réussi à lui arracher le mois d'Eloul afin qu'Israël puisse se repentir durant ce mois. Seuls les mois de Tamouz et Av sont restés en possession d'Essav - c'est durant ces mois que les deux Temples ont été détruits.

Question : étant donné que les deux frères se partageaient équitablement les mois de l'année, comment Yaacov a-t-il réussi à s'emparer du mois d'Eloul qui appartenait de droit à Essav ? Et il ne faut pas dire qu'il l'a fait sans aucune réaction d'Essav, car selon cela, il aurait dû enlever les deux mois, Tamouz et Av. En fait, il est certain que Yaacov avait une réclamation sérieuse contre Esaü, et qu'en raison de cette réclamation, ils lui ont donné le pouvoir du ciel de lui retirer le mois d'Eloul. Il est nécessaire d'expliquer quelle est cette réclamation que Yaacov a réclamée contre Essav.

Comme mentionné, Essav était ravi lorsqu'on lui a donné l'opportunité d'empêcher Israël d'accomplir un repentir approprié pendant le mois d'Eloul. Car, lorsqu'un juif reconnaît qu'il a péché contre son Créateur, il essaie très certainement de faire amende honorable et de réparer sa relation avec Hashem. Ainsi, Essav s'est réjoui lorsque le mois d'Eloul est arrivé entre ses mains et qu'ainsi il puisse penser qu'il pourrait empêcher Israël d'accomplir le repentir en pervertissant leur perception et en les convainquant qu'ils n'avaient pas péché. Prévoyant cela, Yaacov a combattu Essav pour s'emparer du mois d'Eloul afin de permettre à Israël d'accomplir un repentir correct et sincère.

